

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITE PARIS 13

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Assistant-e des technologies de l'information et de la communication, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PARIS 13, session 2023

M Christophe FOUQUERE, président de l'Université Paris XIII dénommée USPN

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Assistant-e des technologies de l'information et de la communication, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PARIS 13, au titre de l'année 2023 :

Madame COCHOT Sandra, attachée principale d'administration de l'état, présidente, Université Paris XIII Dénommée Uspn, Villetaneuse.

Madame JOSSE Laure, ingénieure d'études de classe normale, vice-présidente, Université Paris XIII Dénommée Uspn, Villetaneuse.

Monsieur POURSAC Olivier, ingénieur d'études hors classe, expert, Université Sorbonne Nouvelle, Paris.

Monsieur BERNAL David, contractuel ige, Université Paris XIII Dénommée Uspn, Villetaneuse.

Madame FERRAN Viviane, ingénieure d'études hors classe, Université Paris 8, Saint-Denis.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Villetaneuse, le 18/09/2023



**P/le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services Adjoint,
Directeur des Ressources Humaines
de l'Université Sorbonne Paris Nord**

Fernando VIEIRA